



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
mercredi 20 décembre 2017

**DEPLACEMENTS DOUX : AMENAGEMENT DE LA RD 163 – LIAISON CYCLABLE PLOEMEUR-QUEVEN
DEMANDE DE SUBVENTION A LORIENT AGGLOMERATION**

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, Héléne BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Armelle GEGOUSSE, Katherine GIANNI, Isabelle LE RIBLAIR, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Thierry LE FLOCH.

Absents - point 1 à 16 b compris :

Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

David DREGOIRE à Patricia QUERO RUEN, Jean-Luc MADEC à Serge LECUYER, Martine LIEDOT (du début de la séance au point 15 compris), Anne-Valérie RODRIGUES à Héléne BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Pierre-Yves CAINJO à Ronan LOAS, Katherine GIANNI à Teaki DUPONT (à compter du point 16), Dominique DAUGES à Loïc TONNERRE, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC.

Secrétaire de séance : Héléne BOLEIS

Présents :

- ouverture de la séance : 24
- point 01 à 16b : 20

**Absents excusés ayant donné des
pouvoirs :**

- pour la séance : 09
- début séance à 15 compris : 01
- point 16a et 16 b compris : 01

Absents :

- point 01 à 16 b compris : 04

Envoyé en préfecture le 22/12/2017

Reçu en préfecture le 22/12/2017

Affiché le

22 DEC. 2017

ID : 056-215601626-20171220-DB20171216A-DE

**DIRECTION DES
SERVICES TECHNIQUES**

n°16a

DEPLACEMENTS DOUX : AMENAGEMENT DE LA RD 163 – LIAISON CYCLABLE PLOEMEUR-QUEVEN
DEMANDE DE SUBVENTION A LORIENT AGGLOMERATION

Rapporteur : Serge LECUYER

Les communes de Ploemeur et de Quéven récupèrent la voirie de l'ancienne RD163 suite à la construction de la nouvelle réalisée par le Conseil départemental du Morbihan. Cette nouvelle route, attendue depuis près de 20 ans a été rendue possible suite à l'accord entre les deux Maires. La nouvelle route permet d'accéder plus rapidement à Ploemeur et à la RN165 tout est étant bien plus sécurisée.

La liaison cyclable Ploemeur-Quéven est inscrite au plan de déplacement communautaire depuis 2005, et n' a pu aboutir depuis cette date entre autre faute de maîtrise foncière.

Le déclassement de la RD 163 en 2017 crée une opportunité pour concrétiser ce projet dans des conditions économiques et de sécurité très intéressantes.

Le projet répond aux conditions de mise en place d'une voie centrale banalisée, conformément aux préconisations du CEREMA. La voie centrale est réservée aux véhicules à moteurs, avec réduction d'emprise. Des bandes cyclables d'une largeur de 1,50m sont créées de part et d'autre.

Le projet est porté par les deux communes afin d'assurer la continuité de l'ouvrage.

Une convention a été élaborée, mandatant Ploemeur pour la réalisation des travaux, chaque commune supportant les frais d'ouvrage sur son territoire.

Les travaux sont éligibles aux aides du plan vélo de Lorient Agglomération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Urbanisme et logement » du 7 décembre 2017 ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines » du 11 décembre 2017 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

Envoyé en préfecture le 22/12/2017

Reçu en préfecture le 22/12/2017

Affiché le

22 DEC. 2017

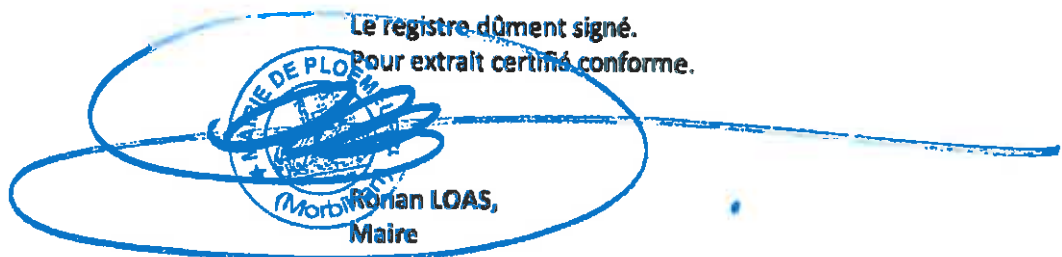
ID : 056-215601626-20171220-DB20171216A-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le projet de liaison cyclable entre Ploemeur et Quéven
- **INSCRIT** les dépenses au budget de la ville le moment venu
- **SOLLICITE** les subventions de Lorient Agglomération.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Mairie de PLOEMEUR
Morbihan
Ronan LOAS,
Maire



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 22/12/2017

Reçu en préfecture le 22/12/2017

Affiché le

22 DEC. 2017

ID : 056-215601626-20171220-DB20171216A-DE

PLAN DE FINANCEMENT

	PLOEMEUR	QUEVEN	TOTAL
Montant des travaux HT	123 103.06	35 858.02	158 965.28
Y compris MO 5%			
Tva 20.0 %	24 620.61	7 171.60	31 793.06
Montant toutes taxes comprises	147 723.67	43 029.62	190 758.34
Subvention attendue de Lorient agglomération	36 930.91	10 757.41	47 689.58
Reste à financer TTC	110 792.76	32 272.21	143 068.76

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex